



AUX EOLIENNES
DANS NOTRE
VILLAGE



Madame, Monsieur

Je tiens à vous vous alerter sur la situation du Grand Est qui court un risque inconsidéré avec de nouvelles implantations d'éoliennes qui ont suffisamment dégradé la région et en particulier le Sud-Ouest Marnais qui a largement participé aux développement des énergies renouvelables sans s'informer scientifiquement sur ces moyens de production d'électricité **INTERMITTENTS et sans se soucier de leurs impacts environnementaux.**

- A. Les énergies renouvelables intermittentes sont nuisibles à l'environnement, inutiles à court terme et peu compétitives.
- B. Inutiles pour sécuriser l'approvisionnement électrique de la France.
- C. Non compétitives en prix si on intègre tous les coûts qu'elles génèrent en termes de raccordements, gestion du réseau et de doublages par sécurité par des centrales thermiques

<https://videos.assemblee-nationale.fr/commissions.souverainete-et-independance-energetique-commission-d-enquete>

<https://www.academie-sciences.fr/fr/Rapports-ouvrages-avis-et-recommandations-de-l-Academie/quelle-place-pour-les-eoliennes-dans-le-mix-energetique-francais.html>

La priorité pour lutter contre le réchauffement climatique est de changer rapidement de stratégie énergétique pour garder une autonomie industrielle « décarbonée » qui nécessite un moyen de production pilotable et bas carbone et non devenir dépendant d'une industrie étrangère peu scrupuleuse de notre environnement.

Pour information, la France, avec en moyenne de 95% de production d'électricité bas carbone est un exemple européen (M. Yves Brechet professeur des universités polytechniques de Grenoble, spécialiste des matériaux, physicien, ingénieur, membre de l'académie des science, médaille d'argent du CNRS, haut-commissaire ASN).

La conception des Energies renouvelables ne doit pas être menée sans études d'impacts sérieuses, notamment concernant l'approvisionnement en minerais, les transports, le recyclage...

L'urgence n'est pas d'accélérer le développement des énergies renouvelables mais de protéger notre région qui a déjà une capacité de production installée de 51117 MW (Source RTE Ecomix).

Dernièrement la relance du nucléaire fera baisser inévitablement la part des renouvelables dans le mix énergétique, imaginez les nuits sans vents...

Il est important,

-d'accorder aux conseils municipaux concernés la possibilité de refuser l'implantation d'une installation éolienne ou photovoltaïque.

-de porter à 1500 m la distance minimale entre les éoliennes et les habitations. Fixée à 500m depuis 2010, la distance minimale actuellement en vigueur, n'est plus adaptée aux l'éoliennes actuelles pouvant atteindre 240 m en prenant en compte aussi le syndrome éolien et la menace sur le bétail (en cours d'étude) et en appliquant le principe de précaution pour ne pas renouveler l'erreur qui a été faite à Corroy (51)



- De ne pas conférer aux installations d'énergies renouvelables intermittentes le caractère usurpé de « raison impérative d'intérêt public majeur » pour éviter les recours quelques soient leur conséquences sur la biodiversité.

- D'interdire l'installation d'éoliennes a proximité des parcs naturels régionaux, du patrimoine régional et national, et de protéger les sites Natura 2000 ainsi que les zones des biens Unesco.

- De prendre en considération les avis alarmants de l'Autorité Environnementale, de la LPO et des populations déjà impactées qui subissent aussi un climat délétère dans leurs communes à cause du développement anarchique des éoliennes.

- De mener des enquêtes sérieuses sur les différents conflits d'intérêts dans les ZFE, de dénoncer le manque d'impartialité de certains commissaires enquêteurs et de prévenir la DGCCRF sur des publicités parfois trompeuses de France Energie Eolienne données lors des Enquêtes Publiques ...

<https://fee.asso.fr/pub/un-vent-de-transition/>

Il est impératif de stopper le développement éolien dans le Grand EST en arrêtant d'être pusillanime.

Veuillez agréer, Madame Monsieur mes salutations distinguées.

Letchimy Xavier

Porte-Parole du collectif Environnement Champenois En Péril